

## Opération Grand Site - Comité consultatif n°5

27 juin 2024

---

### Personnes présentes :

M. Le Gall Yvonne, AVPR,  
M. Langlois Caroline, Habitante de Camaret-sur-Mer,  
M. Pichon Morgan, ULPC,  
M. Marzin Céline, habitante,  
M. Boezennec Joël, AAPPMA Crozon,  
M. Cazo Céline, Goulien Gwarez  
M. Stephan Eric, CCI,  
M. Erik Euzen, Crozon Littoral Environnement,  
M. Girard Cécile, Habitante de Camaret,  
M. Morvan Didier, Cap Crozon,  
M. Kerdreux Jean-Yves, Association ADELISO,  
M. David Michel, Sites et Monuments ,  
M. Langlois Nicole, Habitante de Roscanvel,  
M. Villaamil Catherine, habitante de Crozon – Représentante des meublés de tourisme,  
M. Menez Armel, Maison des minéraux  
M. Cadiou Didier, Etre daou Vor,  
M. Marcheteau Dominique, marcheurs du dimanche,  
M. Crahes Victorine, Adeupa  
M. Courant Agathe, CCPCAM

---

Les deux représentants du comité consultatif ont participé au comité de pilotage le 14 juin 2024 en présence de Mme la Sous-Préfète, des partenaires, des maires du territoire et des services de l'Etat. Un compte-rendu de la réunion a été transmis par mail et intégré au Drive.

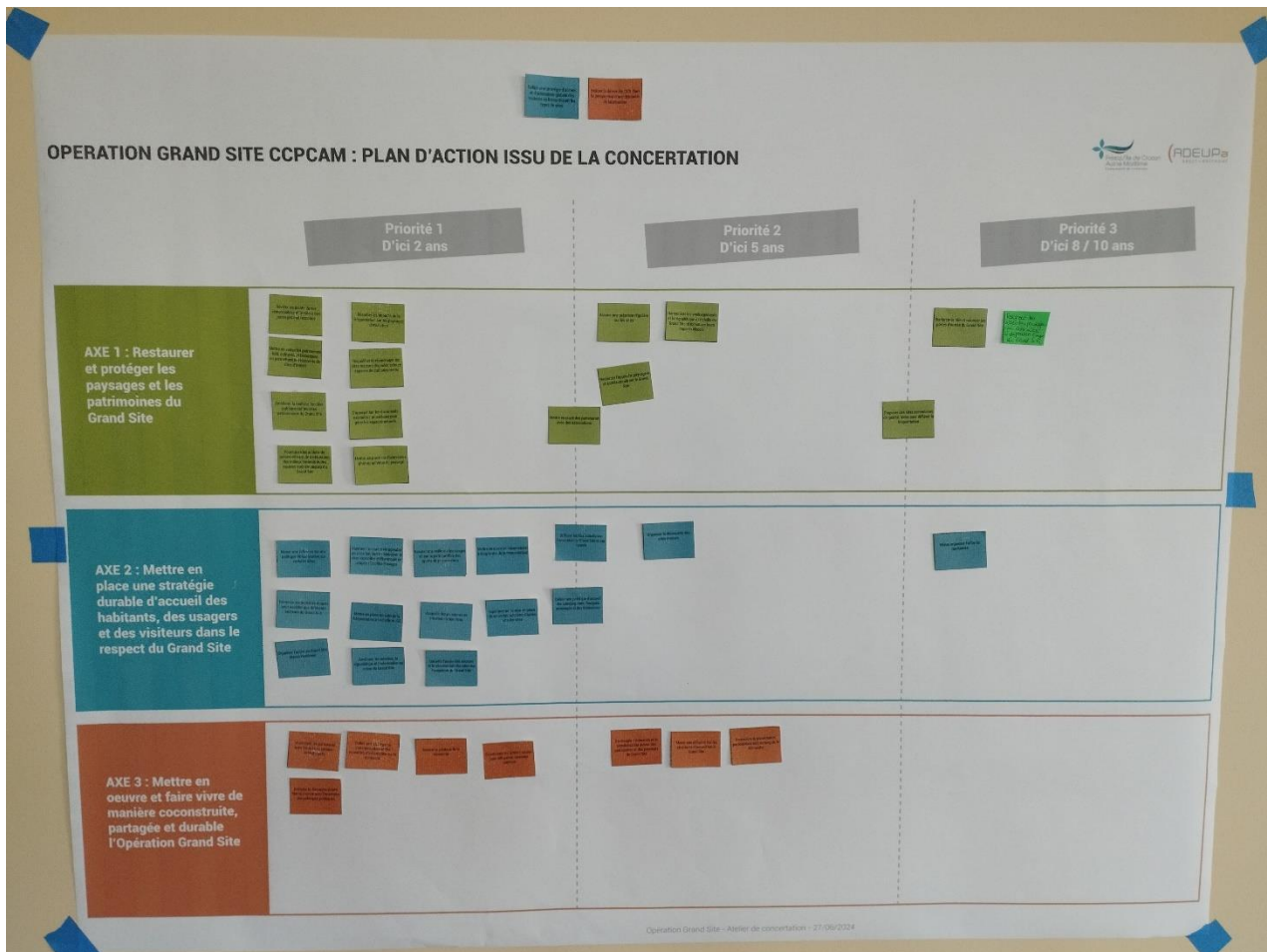
Agathe Courant présente une 1<sup>ère</sup> proposition de plan d'actions issu des propositions de la concertation, des échanges techniques et des réflexions du comité de pilotage.

Le plan d'actions regroupe une quarantaine d'actions réparties en trois axes :

1. Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site
2. Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers et des visiteurs dans le respect du Grand Site
3. Mettre en œuvre et faire vivre de manière co-construite, partagée et durable l'Opération Grand Site.

Il est proposé aux participants de compléter les fiches actions du plan d'actions, puis de leur donner un ordre de priorité :

- Priorité 1, les actions à mettre en place d'ici 2 ans,
- Priorité 2, les actions à engager d'ici 5 ans,
- Priorité 3, les actions à engager d'ici 8-10 ans.



La prochaine étape est le forum du Grand Site le 17 septembre à l'Améthyste. Si les membres du comité consultatif souhaitent participer à l'organisation du forum, une date de préparation leur sera proposée.

	<b>Priorité 1 D'ici 2 ans</b>	<b>Priorité 2 D'ici 5 ans</b>	<b>Priorité 3 D'ici 8 / 10 ans</b>	
<b>Axe 1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site</b>	Résorber les impacts de la fréquentation sur les paysages d'exception	Harmoniser les aménagements et la signalétique à l'échelle du Grand Site et minimiser leurs impacts visuels	Résorber les atteintes paysagères qui contribuent à dégrader l'image du Grand Site	
	Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leurs espaces de stationnements			
	S'appuyer sur les documents et procédures existants pour gérer les espaces naturels	Assurer une présence régulière sur les sites	Renforcer le rôle et valoriser les portes d'entrée du Grand Site	
	Mettre en place un observatoire photographique du paysage			
	Révéler les points de vue remarquables et la valeur des paysages mal reconnus	Renforcer l'approche paysagère et architecturale sur le Grand Site	Proposer des sites secondaires de qualité, levier pour diffuser la fréquentation	
	Mettre en valeur les patrimoines bâti, culturels et historiques en permettant la découverte de sites d'intérêt			
	Améliorer la maîtrise foncière publique sur les sites patrimoniaux du Grand Site	Mettre en place des partenariats avec les associations		
	Poursuivre les actions de préservation et de restauration des milieux naturels et des espèces emblématiques du Grand Site			
<b>Axe 2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers et des visiteurs dans le respect du Grand Site</b>	Expérimenter la mise en place de nouvelles solutions d'accès vers les sites via des navettes	Diffuser les flux actuels sur l'ensemble du Grand Site	Mieux organiser l'offre de randonnée	
	Mettre en place un observatoire à long terme de la fréquentation			
	Assurer une veille sur les usages et sur la pratiques libre des sports de pleine nature			
	Accueillir les personnes en situation de handicap	Définir une politique d'accueil des camping-cars, fourgons aménagés et des itinérances		
	Garantir l'accès des secours et la sécurisation sur l'ensemble du Grand Site			
	Maintenir un cadre de vie agréable pour les habitants			
	Mettre en place un suivi de la fréquentation à l'échelle du Grand Site			
	Améliorer les services, la signalétique et l'information sur le Grand Site	Organiser la découverte des sites majeurs		
Mener une réflexion sur une politique de tarification sur certains sites				

	Favoriser les mobilités douces pour accéder aux différents secteurs du Grand Site		
	Organiser l'accès au Grand Site depuis l'extérieur		
Axe 3 : Mettre en œuvre et faire vivre de manière coconstruite, partagée et durable l'Opération Grand Site	Développer les partenariats avec les acteurs sociaux-économiques	Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site	Evaluer la démarche OGS dans la perspective d'une demande de labélisation
	Articuler la démarche Grand Site de France avec l'ensemble des politiques publiques		
	Etablir une stratégie de communication et des modalités d'information sur la démarche	Mener une réflexion sur les structures d'accueil sur le Grand Site	
	Assurer le pilotage de la démarche		
	Coordonner les acteurs locaux pour diffuser un message commun	Poursuivre la gouvernance participative tout au long de la démarche	

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.1 Résorber les impacts de la fréquentation sur les paysages d'exception

### Constats et contexte :

Une fréquentation importante, notamment sur les plages, les sentiers et les pointes.

Des impacts non négligeables de la fréquentation : piétinement, dérangements d'espèces... L'empreinte de la fréquentation est directement visible sur les sites naturels : déchets, sol mis à nu...

### Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions remise en état des espaces dégradés : fermeture de sentiers doublés,

*Créer des aires de stationnement en retrait du littoral -*

### Objectifs visés :

- Limiter les impacts de la fréquentation
- Préserver les espaces naturels dégradés
- Limiter l'impact visuels des aménagements

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Mise en place de monofils, cheminements piétons
- Fermeture de zones de stationnement sauvage

*ouï à La Palme en été,*

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

### Acteurs et partenaires :

- Conservatoire du littoral
- Communes concernées

*- ABF*



Priorité

1

2

3



### Secteurs concernés

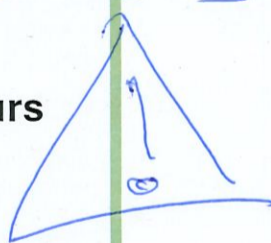
*paysage d'exception = site classé (3 sites classés pour x)  
secteurs concernés*

- Goulien - Verdugues
- Kralah
- La Palme
- L'Abou

*LE LABEL S'APPLIQUE EN PRIORITE AUX SITES CLASSES*



Evaluation et indicateurs



## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.2 Requalifier et réaménager les sites majeurs dégradés et leurs espaces de stationnements

### Constats et contexte :

Des aménagements parfois obsolètes : stationnement en espaces naturels.

Un manque d'organisation des stationnements.

Des problématiques de sécurité et de confort pour les visiteurs sur les sites.

Un impact visuels des aménagement.

### Descriptif de l'action :

- Améliorer les aménagements existants
- Repenser et requalifier l'organisation de certains sites en termes d'accès, de circulation...
- Proposer des aménagements qualitatifs d'un point de vue paysager

### Objectifs visés :

- Améliorer la qualité paysagère des sites
- Améliorer l'expérience de visite et le confort
- Préserver les espaces naturels dégradés
- Limiter l'impact des véhicules sur les *paysages*

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Schéma d'intention paysagère pour l'Anse de Dinan
- Aménagement de la pointe des Espagnols
- *Schéma d'intention à la Palud*

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- *contraintes foncières*
- *contraintes réglementaires*
- *contraintes budgétaires*
- *acceptabilité par les riverains, le usagers, les touristes*
- *Saisonnalité*

### Acteurs et partenaires :



Priorité



### Secteurs concernés

- *Pointe du Vierge*
- *Pointe de Benlir*
- *Trez Bellec (Trelguc)*
- *Fraternité et Caplans*



Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.3 **Harmoniser les aménagements et la signalétique à l'échelle du Grand Site et minimiser leurs impacts visuels**

### Constats et contexte :

Des aménagements et une signalétique peu cohérente à l'échelle du territoire.

De la signalétique parfois obsolètes, peu harmonieuse et peu compatible avec des paysages d'exception.

- Manque de signalétique pour les pistes cyclables

### Descriptif de l'action :

- Repenser la signalétique de manière globale, cohérente et harmonisée à l'échelle du territoire

- Travailler avec l'ensemble des partenaires et des parties prenantes pour avoir une signalétique cohérente et identique à l'échelle du Grand Site.

### Objectifs visés :

- Avoir une signalétique cohérente à l'échelle du territoire
- Limiter les impacts de la signalétique
- Limiter le panneautage sur les sites naturels
- Améliorer la compréhension du territoire

- Réfléchir à une vision architecturale autour des sites : exemple : TOUR VAUBAN

### Actions déjà engagées ou en cours :

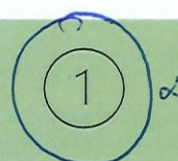
### Limites, freins et contraintes éventuelles :

### Acteurs et partenaires :

- Architectes des Bats à France



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.1 Améliorer la qualité paysagère des sites classés et des sites patrimoniaux

Action 1.1.4 Améliorer la maîtrise foncière sur les sites patrimoniaux du Grand Site

### Constats et contexte :

Le foncier du Grand Site est particulièrement très découpé. Sur la plupart du territoire, il n'y a pas eu de remembrement, les parcelles sont très nombreuses et de faibles surfaces. Ce découpage ne facilite pas la gestion et l'aménagement des sites naturels.

### Descriptif de l'action :

- Identifier les parcelles les plus intéressantes à acquérir pour la préservation, l'aménagement et la gestion.
- Mener une politique active d'achat des parcelles les plus intéressantes : contact des propriétaires, proposition d'achats...

### Objectifs visés :

- Améliorer la maîtrise foncière afin de préserver les sites, de faciliter leur gestion ou leur aménagement.

*→ Tester une opération de remembrement foncier.*

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Démarche d'acquisition foncière du Conservatoire du littoral, du Département, des communes et de la communautés de communes.

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

*parcelles très morcelé - Indivisions - propriétaires inconnus*

*Nota : les terrains acquis par le Conservatoire du littoral sont souvent laissés à l'abandon (absence de gestion)*

### Acteurs et partenaires :

- Conservatoire du littoral
- Département du Finistère (ENS)
- Communes
- Propriétaires privés



Priorité

1

2

3



### Secteurs concernés

*perimetre d'intervention du Conservatoire et des espaces naturels au d'ble du département.*



### Evaluation et indicateurs

*nb d'ha d'acquisition*



## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.1 Résorber les atteintes paysagères qui contribuent à dégrader l'image du Grand Site

### Constats et contexte :

Il existe sur le site des atteintes paysagères qui dégradent la qualité générale du Grand Site. Ce sont notamment les paysages du quotidien qui sont impactés : publicités, entrée de ville, zone d'activité et zones artisanales...

### Descriptif de l'action :

- Identifier les points noirs des paysages
- Mener des actions correctives à ces atteintes : règlement local de la publicité, Orientation d'aménagement et de programmation dans le PLUIh...

### Objectifs visés :

- Améliorer la qualité des paysages sur l'ensemble du Grand Site, au-delà des sites d'exception
- Améliorer le cadre de vie et les paysages du quotidien
- Améliorer l'insertion paysagère des bâtiments

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Règlement local de la publicité
- Plan local d'urbanisme

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Propriété foncière
- Leviers réglementaires sur les projets privés

### Acteurs et partenaires :

- Acteurs économiques
- Communes



Priorité

1

2

3



Secteurs concernés

harmoniser les  
signaux  
d'information -



Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.2 Renforcer l'approche paysagère et architectural sur le Grand Site

### Constats et contexte :

Le territoire est confronté à une uniformisation et à une dégradation des paysages du fait des choix individuels ou collectifs. Sur l'ensemble du périmètre, il est important de porter un niveau d'exigence en termes de respects des qualités environnementales, paysagères et du cadre de vie pour préserver les éléments paysagers caractéristiques.

### Descriptif de l'action :

- Apporter un soutien technique autour du paysage : conseils au habitants, aux communes...
- Produire un document permettant d'apporter des conseils pratiques
- Inciter les communes, les élus et les habitants à s'engager pour la qualité paysagère
- Attirer les porteurs de projet sur les enjeux paysagers du Grand Site

### Objectifs visés :

- Améliorer la qualité des paysages sur l'ensemble du Grand Site, au-delà des paysages d'exception
- Améliorer le cadre de vie et les paysages du quotidien
- Préserver la qualité paysagère de l'architecture typique

### Actions déjà engagées ou en cours :

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Engagement des habitants, des acteurs économique

### Acteurs et partenaires :

- Acteurs économiques
- Propriétaires privés



Priorité

1

2

3



Secteurs concernés



Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.3 Révéler les points de vue remarquables et la valeur des paysages mal reconnus

### Constats et contexte :

Au-delà des sites classés, le territoire héberge des sites dont la valeur paysagère mérite d'être valorisée. Les paysages de Aulne maritime et ses différents belvédères sont parfois des paysages mal connus et mal valorisés.

### Descriptif de l'action :

- Aménager des points de vue
- Valoriser la découverte de sites mal reconnus : Aulne maritime, bocage...

### Objectifs visés :

- Valoriser les sites secondaires
- Améliorer les qualités paysagères et les vues
- Mise en place de navettes pour accéder à ces sites en partant des centre bourgs.

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Mise en place de boucle de randonnée et trail sur l'Aulne maritime
- Communication sur l'Aulne maritime par l'Office de Tourisme
- Carte des forêts : existe sur certains documents - Cartes IGN - Topoguides - fiches randos

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

### Acteurs et partenaires :

- Communes
- Acteurs du tourisme



Priorité

1

2

3



Secteurs concernés



Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.4 Proposer des sites secondaires de qualité, levier pour diffuser la fréquentation

### Constats et contexte :

La myriade de site peut être un levier pertinent pour diffuser les flux, notamment lors des pics de fréquentation. Pour autant, certains sites doivent rester intimistes.

### Descriptif de l'action :

L'aménagement de sites et la proposition de services peut permettre d'attirer des visiteurs

### Objectifs visés :

- Diffuser la fréquentation
- Limiter la surcharge des sites majeurs sur les périodes de pics de fréquentation

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Mise en place de boucle de randonnée et trail sur l'Aulne maritime
- Communication sur l'Aulne maritime par l'Office de Tourisme
- Mise en place de services : toilettes, points de restauration

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

→ que cela ne devienne pas non plus des sites surfréquentés.

### Acteurs et partenaires :



**Priorité**

1

2

3



### Secteurs concernés

*Néolithiques du bois de Kadar.  
↳ mise en place de panneaux indicateurs.*



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.5 Renforcer le rôle et valoriser les portes d'entrée du Grand Site

### Constats et contexte :

Les portes d'entrée du territoire jouent un rôle important pour le Grand Site. Elles participent à l'esprit des lieux du territoire et entre dans parcours du visiteurs. Ces villes-portes, comme le Faou, sont d'autant plus perceptibles avant l'entrée sur Presqu'île de Crozon.

### Descriptif de l'action :

- Mener une réflexion sur les rôles que peuvent avoir les villes-portes
- Identifier les patrimoines et les points d'intérêt dans ces secteurs d'entrée
- Valoriser les portes d'entrée du territoire et leurs patrimoines
- Utiliser ces villes-portes comme point d'informations

### Objectifs visés :

- Inciter la fréquentation en amont de la presqu'île ?
- Utiliser les communes de l'entrée de la presqu'île pour diffuser un message sur l'organisation du territoire
- Intégrer l'ensemble des communes et leurs habitants dans le projet oui

### Actions déjà engagées ou en cours :

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

### Acteurs et partenaires :

- Communes



Priorité

1

2

3



Secteurs concernés



Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.2 Conforter des paysages de qualité à l'échelle du Grand Site

Action 1.2.6 **Mettre en place un observatoire photographique du paysage**

### Constats et contexte :

Dans le cadre de la préservation des paysages, les Grands Sites de France mettent en place des Observatoire Photographique du Paysage.

### Descriptif de l'action :

- Mise en place d'un observatoire avec un choix de différentes prises de vue en fonction de différentes thématiques.
- Gestion de l'OPP : prise de vue, gestion de la plateforme POPP-Breizh
- Communication autour de l'observatoire

### Objectifs visés :

- Suivre les évolutions du paysages
- Mener des actions participatives avec les acteurs locaux

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Observatoire photographique de la Réserve Naturelle Régionale
- Participation aux actions et aux événements de la plateforme régionale des OPP bretons : POPP-Breizh

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Régularité de l'action
- Maintien de l'action à long terme

### Acteurs et partenaires :

- Observatoire de l'environnement en Bretagne



**Priorité**



### Secteurs concernés

- Site classé Cap Cheine
- Site classé Pen-Hir
- Site classé Pte Goufnoll
- Plage Trez Rouz

Acteurs ?



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.3 Mener une politique globale de préservation des espaces naturels

Action 1.3.1 Poursuivre les actions de préservation et de restauration des milieux naturels et des espèces emblématiques du Grand Site

### Constats et contexte :

Au-delà des paysages, la préservation des milieux naturels et des espaces est une composante importante du Grand Site. En effet, le Grand Site héberge un grand nombre d'espèces patrimoniales et d'habitats protégés au niveau régional, national ou européen.

### Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions en faveur de la préservation des espèces et des habitats

### Objectifs visés :

- Préserver les habitats et les espèces

- Mettre en œuvre le document d'objectifs Natura 2000
- Soutenir acquisitions foncières Conservatoire

### Actions déjà engagées ou en cours :

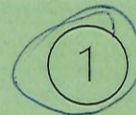
- Gestion des espaces naturels par le service « Espaces Naturels et Sentiers » de la Communauté de communes

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- limites →
- Moyens humains et financiers
  - Foncier : surface suffisante pour des actions de gestion cohérentes

### Acteurs et partenaires :

- Propriétaires privés
- Conservatoire du littoral
- Service espaces naturels ComCom.
- Services techniques de Communes



### Secteurs concernés

Les secteurs concernés par Natura 2000 - Soutenir la politique N 2000



### Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

**Objectif 1.3** Mener une politique globale de préservation des espaces naturels

**Action 1.3.2** S'appuyer sur les documents existants et les procédures pour gérer les espaces naturels

### Constats et contexte :

Les espaces naturels du territoire sont protégés et gérés à de nombreux titres : Réserve Naturelle Régionale, Natura 2000, Parc Naturel Régional... Dans le cadre de ces démarches, il existe de nombreux documents de planification : Documents d'objectifs Natura 2000, plans de gestion...

### Descriptif de l'action :

Il s'agit ici de s'appuyer sur les documents existants de planification pour préserver les espaces naturels du Grand Site.

### Objectifs visés :

- Préserver et gérer les espaces naturels du Grand Site

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Gestion des espaces naturels par le service « Espaces Naturels et Sentiers » de la Communauté de communes

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens humains et financiers
- Foncier : surface suffisante pour des actions de gestion cohérentes

*- Trop d'act. de protection*

### Acteurs et partenaires :

- Propriétaires privés
- Conservatoire du littoral



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**



## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.3 Mener une politique globale de préservation des espaces naturels

Action 1.3.2 Assurer une présence régulière sur les sites

### Constats et contexte :

Les espaces naturels protégés peuvent faire l'objet de surveillance par des acteurs de terrain. Il peut s'agir d'une part d'actions surveillance, de sensibilisation ou de verbalisation par les services de police ou par d'autres acteurs publiques.

### Descriptif de l'action :

Les différentes polices, les agents de la collectivités assurent une présence régulière sur les sites. Il peut s'agir de tournées de surveillance régulière, d'actions ponctuelles (journée de verbalisation) ou d'actions de sensibilisation sur les sites. Cette présence est d'autant plus importante pendant la période estivale qui concentre le plus de monde.

### Objectifs visés : "Pédagogie"

- Sensibiliser les visiteurs au respect de la réglementation et à la fragilité des milieux naturels
- Limiter les incivilités et les dégradations sur les sites
- Assurer la surveillance des sites

( Enfants & Adultes )  
cette

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Tournées de garde du service « Espaces naturels et sentiers »
- Surveillance des stationnements par les policiers municipaux
- Actions ponctuelles de agents de l'OFB
- les bénévoles des associations
- les "veillons" individuels

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens humains et financiers
- Nombre de gardes assermentés
- Cohésion des différentes police : OFB, gendarmerie, police municipale...

### Acteurs et partenaires :

- Gendarmerie
- Gendarmerie maritime
- Police municipale
- Office Français de la biodiversité
- Autres ?

 **Priorité**

①      ②      ③



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.4 Affirmer la dimension patrimoniale du Grand Site

Action 1.4.1 Mettre en valeur les patrimoines bâti, culturels et historiques en permettant la découverte de sites d'intérêt

### Constats et contexte :

Les patrimoines du Grand Site sont riches et très variés. Il s'étend du petit patrimoine vernaculaire et aux habitats ruraux traditionnels au patrimoine militaire et maritime. Il confère une réelle identité au territoire et participe à sa haute valeur.

### Descriptif de l'action :

- Donner à voir le patrimoine en communiquant à son sujet
- Mettre en valeurs certains sites : aménagement, gestion de la végétation...
- Inclure ses sites dans les stratégies touristiques

### Objectifs visés :

- Faire découvrir l'ensemble des patrimoines du territoire
- Maintenir les patrimoines en bon état de conservation : fortifications, sites archéologiques...
- Diffuser les flux sur des secteurs autre que le littoral

### Actions déjà engagées ou en cours :

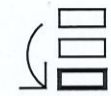
- Route des fortifications
- Aménagement de la pointe des Espagnols

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Moyens financiers

### Acteurs et partenaires :

- Architecte et bâtiments de France
- Associations locales : 1848, AVPR, Etre Daou Vor...
- Communes



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

Objectif 1.4 Affirmer la dimension patrimoniale du Grand Site

Action 1.4.2 Mettre en place des partenariats avec des associations locales pour valoriser le patrimoine

### Constats et contexte :

Il existe sur le territoire de nombreuses associations en lien avec la préservation et la valorisation des patrimoines.

### Descriptif de l'action :

- Mettre en place des actions avec les associations locales : chantier participatifs par exemple.
- Appui sur la connaissance des associations dans le cadre de la valorisation

### Objectifs visés :

- S'appuyer sur les connaissances locales dans le cadre de la valorisation du patrimoine
- Intégrer les associations locales à la démarche Grand Site de France

### Actions déjà engagées ou en cours :

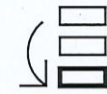
*Route des Fortifications*

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

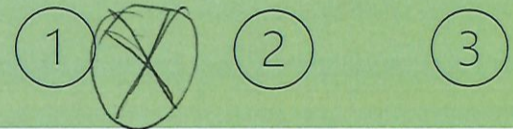
- Mobilisation des associations
- *Mobilisation des connaissances*

### Acteurs et partenaires :

- Associations locales : AVPR, 1848, Etre Daou Vor... *Bretagne Vivante, Maison des Financiers, EOST, Abbati Landevennec, Sitey Vauban, Musée des Vieux Métiers*



Priorité



Secteurs concernés

*Patrimoine culturel, historique, naturel*



Evaluation et indicateurs

## Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site

Objectif 2.1 Améliorer la connaissance de la fréquentation

Action 2.1.1 Mettre en place un suivi de la fréquentation à l'échelle du Grand Site

### Constats et contexte :

La connaissance des flux est une étape indispensable dans le cadre de la gestion de la fréquentation. Cette connaissance gagne à être améliorée à l'échelle du Grand Site et sur quelques sites majeurs. Si les constats d'une augmentation de la fréquentation sont partagés, le territoire manque de données chiffrées, robustes qui témoignent objectivement de la fréquentation.

### Descriptif de l'action :

Il s'agit ici de mettre en place une étude globale de la fréquentation. Cette étude peut porter sur l'acquisition de chiffres et sur des données qualitative : habitudes, besoins...

### Objectifs visés :

- Mieux appréhender la fréquentation
- Identifier les actions à mettre en place en fonction des chiffres
- Avoir des arguments pour appuyer la nécessité de l'action
- Orienter l'action publique

### Actions déjà engagées ou en cours :

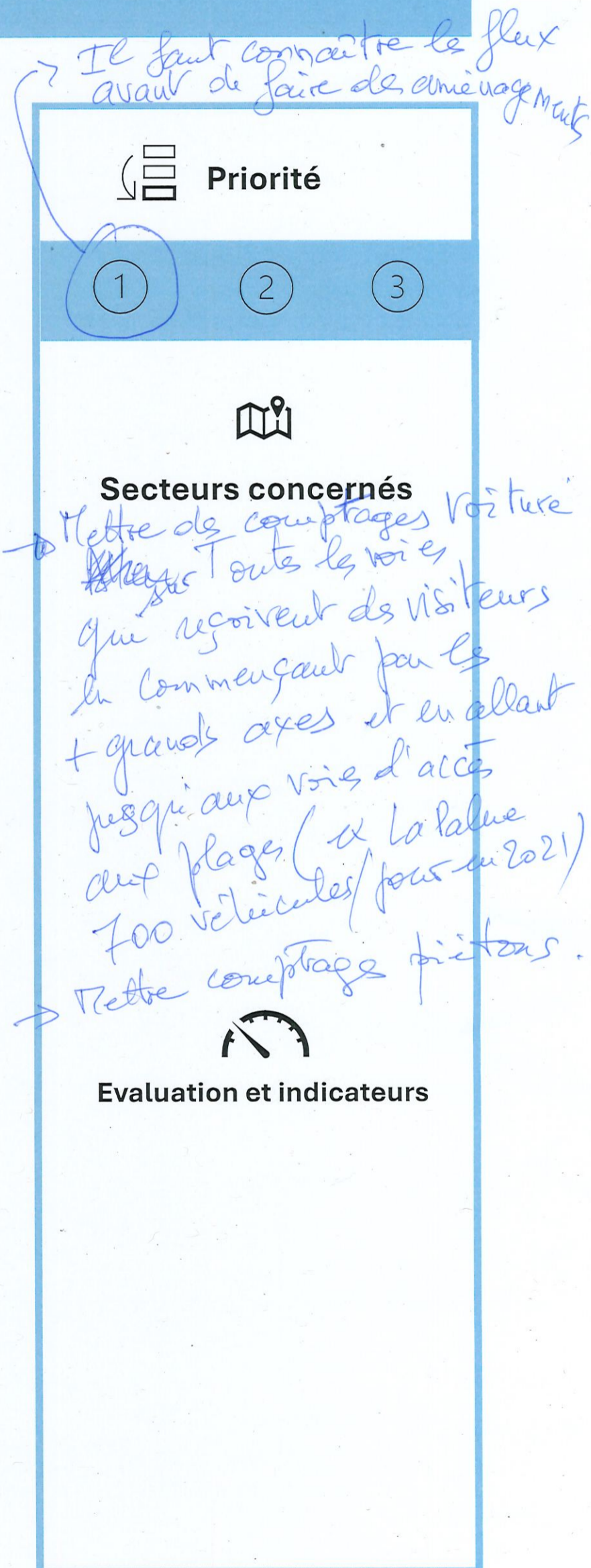
- Installation de compteurs de fréquentation piétonne
- Comptages ponctuels
- Recensement des données de différentes sources : office de tourisme, billetterie...

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Accès à la donnée
- Objectivité des données

### Acteurs et partenaires :

- Acteurs économiques
- Office de tourisme
- Acteurs du tourisme : Destination, CRT Bretagne...



**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.1** Améliorer la connaissance de la fréquentation

**Action 2.1.2** Mettre en place un observatoire à long terme de la fréquentation à l'échelle du Grand Site

**Constats et contexte :**

Si certains compteurs piétons permettent d'identifier les évolutions de fréquentation, la plupart des chiffres de fréquentation sont ponctuels. Il manque d'une vision à long terme. Le territoire souhaite donc mettre en place un observatoire à long terme de la fréquentation avec pour objectif de suivre les évolutions de fréquentation dans le temps.

**Descriptif de l'action :**

Mise en place d'un observatoire de la fréquentation avec des indicateurs à long terme  
Création d'un outil pour suivre la fréquentation

**Objectifs visés :**

- Définir des indicateurs de l'activité touristique
- Suivre les évolutions de fréquentation
- Pouvoir anticiper les pics de fréquentation et leur gestion
- Suivre les impacts du label sur la fréquentation

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Fréquentation du sentier côtier
- Comptage aux pentes et les dénivelés

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Maintien de l'action à long terme
- L'évolution des méthodes de suivi de fréquentation

**Acteurs et partenaires :**

- Acteurs économiques
- Office de tourisme
- Acteurs du tourisme : Destination, CRT Bretagne...



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.2** Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

**Action 2.2.1** Définir une stratégie d'accueil et d'orientation globale en hiérarchisant les types de sites

**Constats et contexte :**

Aujourd'hui, les visiteurs se concentrent sur quelques sites majeurs. Certains sites ont la capacité d'absorber un important flux tandis que d'autres sont plus fragiles et moins sécurisés.

**Descriptif de l'action :**

Il est proposé de définir une stratégie d'orientation des visiteurs en hiérarchisant les sites en fonction de leur fragilité et de l'intérêt qu'ils ont. L'action consiste à définir une typologie de sites sur lequel l'office de tourisme pourrait s'appuyer.

**Objectifs visés :**

- Améliorer la stratégie d'orientation des visiteurs
- Avoir une typologie des sites pour maintenir le caractère intimiste de certains sites

**Actions déjà engagées ou en cours :**

① - Mettre en place d'"visa" d'entrée à tarif saisonnier du GSF et remise d'une carte indiquant la typologie des différents sites.  
Carte visa délivrée ds une "maison d'accueil" GSF où l'agent insistera sur ces différents sites.

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

**Acteurs et partenaires :**



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.2** Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

**Action 2.2.2** Diffuser les flux actuels sur l'ensemble du Grand Site et sur l'année

**Constats et contexte :**

Les flux actuels se concentrent sur certains sites majeurs : les trois pointes et quelques plages. Cette fréquentation se concentre également sur une période courte de l'année : juillet-aout et en moindre mesure au printemps et à l'automne.

**Descriptif de l'action :**

- Mettre en place une stratégie pour diffuser les visiteurs sur les sites choisis : communication, aménagement des sites ...
- Communiquer autour des pics de fréquentation et des activités possible hors-saison
- Inciter les professionnels à mettre en place des activités hors-saison.

**Objectifs visés :**

- Mieux diffuser les flux dans le temps et dans l'espace
- Limiter les pics de fréquentation

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Stratégie touristique de l'Office de tourisme

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Contraintes météorologiques

**Acteurs et partenaires :**

- Office de tourisme
- Acteurs économiques



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**

*Tous les secteurs sont concernés*



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.2** Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

**Action 2.2.3** Organiser la découverte des sites majeurs

**Constats et contexte :**

Une partie des visiteurs fréquentant des principaux sites touristiques se contentent généralement d'une visite « flash » sur quelques centaines de mètres jusqu'au point de vue.

**Descriptif de l'action :**

- Proposer des boucles d'1 à 2h
- Aménager les sites pour une expérience de visite de qualité : balisage, aire de stationnement...
- Proposer de l'interprétation : flyer ou panneaux.

**Objectifs visés :**

- Privilégier des visites approfondies des sites
- Inciter à une découverte piétonne
- Proposer des circuits en fonction des publics

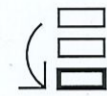
**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Aménagement de la pointe des Espagnols
- *Cap de la Chèvre, pointe de Zinou, Pointe de Penhuc*
- *Croix de Roscaud.*

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Maintien du caractère sauvage des sites

**Acteurs et partenaires :**



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**



## Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site

Objectif 2.2 Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

Action 2.2.4 Accueillir les personnes en situation de handicap

### Constats et contexte :

Les contraintes des espaces naturels (topographie, sol) induisent des difficultés d'accès pour les personnes en situation de handicap. Sur le Grand Site, seul quelques sites sont aujourd'hui accessibles pour les PMR : la pointe des Espagnols et la plage de Morgat. D'autres sites pourraient être aménagés pour accueillir les PMR, tout en maintenant leur caractère sauvage.

### Descriptif de l'action :

- Aménager certains sites pour les personnes en situation de handicap moteur ou mental
- Proposer des sites naturels adaptés pour les PMR
- Aide à l'installation de rampes pour les restaurants et boutiques.

### Objectifs visés :

- Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir certains sites.

Accès à la plage de Perre Had

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Accessibilité de la pointe des Espagnols

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien du caractère sauvage des espaces naturels
- Cout des travaux
- Réglementation du site
- Norme PMR
- Solutions techniques

### Acteurs et partenaires :



Priorité



### Secteurs concernés

Tous les secteurs sont potentiellement concernés -

Accès aux plages facilités par la mise en place de rampes.

Places parking réservées aux handicapés -

Navettes adaptées au transport de matériel roulant.

Centre ville → sites

sites → centre ville

sites → sites.



### Evaluation et indicateurs

Retours des usagers → questionnaires de satisfaction.

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.2** Mener une stratégie globale d'accueil à l'échelle du Grand Site

**Action 2.2.5** **Maintenir un cadre de vie agréable pour les habitants**

**Constats et contexte :**

Des conflits d'usages entre les habitants et les visiteurs.  
Des habitants qui se sentent dépossédés de leur territoire. La nécessité d'un cadre de vie agréable pour les habitants.

**Descriptif de l'action :**

- Prendre en compte la saisonnalité dans la réflexion
- Prendre en compte l'avis des habitants dans les projets

**Objectifs visés :**

- Trouver un équilibre entre le tourisme et la vie à l'année
- Limiter les conflits d'usages

① → Réguler la fréquentation touristique par une tarification incitative suivant la période de l'année pour l'accès au GSF à l'entrée, les parkings (exemption habitants)  
→ limiter le nb de locations saisonnières pour restituer des accès à des logements à l'année.


**Actions déjà engagées ou en cours :**

Réunion annuelle avec les habitants pour écouter leurs retours sur le fct du GSF.  
Donner le libre accès aux différents sites résidents  
Comment faire le tri entre les résidents et les vacanciers?


**Limites, freins et contraintes éventuelles :**


**Acteurs et partenaires :**

- Habitants

 **Priorité**

①      ②      ③

  
**Secteurs concernés**

  
**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.3** Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

**Action 2.3.1** Organiser l'accès au Grand Site depuis l'extérieur

**Constats et contexte :**

La situation géographique du Grand Site le rend enclavé par rapport au reste du département. De fait, il y a une forte dépendance à la voiture. Gare et aéroport uniquement à Brest.

**Descriptif de l'action :**

- Proposer des modalités d'accès en transport en commun vers le Grand Site
- Mener une réflexion sur l'accès par bateau, par train et par car

**Objectifs visés :**

- Limiter la présence de la voiture sur le territoire
- Proposer une manière de découvrir le territoire sans voiture
- Multiplier les liaisons en car vers Brest - Châteaulin - Quimper. *coordonner les lignes 31 et 34*
- Trauspar par bateau Brest / Presqu'île

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Plan de mobilités simplifié

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Météo
- Possibilités pour les visiteurs de se déplacer par des mobilités douces

**Acteurs et partenaires :**



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.3** Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

**Action 2.3.2** Favoriser les mobilités douces pour accéder aux différents secteurs du Grand Site

**Constats et contexte :**

La configuration du Grand Site entraîne une motorisation quasi-totale de la population locale et des visiteurs. Une offre de transport collectif limité.

**Descriptif de l'action :**

- Favoriser les cheminements doux jusqu'aux sites d'intérêt
- Proposer des aménagement adéquats : porte-vélo...

**Objectifs visés :**

- Proposer des aménagements pour améliorer les mobilités douces : sécurité, confort, expérience de visites
- Limiter la présence de la voiture dans les espaces naturels

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Plan de mobilité simplifié
- Schéma directeur des déplacements doux
- Mise en place de cheminements doux et d'itinéraire bis (hojoo)

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Transport de matériel (bouffards)
- Météo
- Conditions physiques

**Acteurs et partenaires :**

- Loueur de vélo
- Communes



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**

Mettre en place de navette  
vers les sites les + fréquentés  
(pointe de Pen. Hir - Pen. Hâte)  
Goulien - Château de Biran)  
Une navette estivale existe à  
La Palue.

FAIRE RECULER LA  
VOITURE DANS LES  
SITES CLASSÉS



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.3** Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

**Action 2.3.3** Mener une réflexion sur une politique de tarification sur certains sites

**Constats et contexte :**

L'aménagement, l'entretien des sites et l'instauration de services de type toilettes, navettes sont des services coûteux pour la collectivité. La mise en place d'une politique de tarification des aires de stationnement est une solution régulièrement mise en œuvre par les collectivités.

**Descriptif de l'action :**

- Initier une réflexion globale sur une politique de tarification des aires de stationnement
- En fonction de la réflexion, mettre en œuvre une tarification des sites en prenant en compte la vie locale, la saisonnalité, les reports de fréquentation...

**Objectifs visés :**

- Obtenir des financements pour la gestion, l'entretien et l'aménagement du Grand Site
- *gratuité par les résidents.*

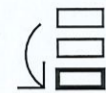
**Actions déjà engagées ou en cours :**

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Prise en compte de l'aspect social : revenu modeste
- Acceptabilité
- *proposition de alternatives au parking payants -> navettes*

**Acteurs et partenaires :**

- Autres Grands Sites de France
- Communes



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**

- . Penn-Hir*
- . Cap de la chère*
- . Pte Dma*
- . Pte Espagnol.*
- . Toulinguet !*



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.3** Réorganiser les modalités d'accès au Grand Site et à ses sites naturels patrimoniaux

**Action 2.3.4** Expérimenter la mise en place de nouvelles solutions d'accès vers les sites via des navettes

**Constats et contexte :**

La configuration du Grand Site entraîne une motorisation quasi-totale de la population locale et des visiteurs. Une offre de transport collectif limité.

**Descriptif de l'action :**

- Favoriser l'accès en transport en commun jusqu'aux sites d'intérêt

- Et de communes à communes (lieux d'hébergement)

**Objectifs visés :**

- Proposer des modalités d'accès aux sites en transport en commun  
- Limiter la présence de la voiture dans les espaces naturels

- Modalités INTERCOMMUNALES -

- Liaisons par Car<sup>vo</sup> BREST - CHATEAULIN - QUIMPER  
à multiplier (+ Bateau Brest)

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Plan de mobilité simplifié

→ Voir Action 2.3.1

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Transport de matériel  
- Habitude des visiteurs

- coût ??

**Acteurs et partenaires :**

- Communes  
- Région

- Département ?



**Priorité**



**Secteurs concernés**

Toutes les communes  
Tous les sites



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

Objectif 2.4	Soutenir et structurer la pratique des sports de nature
Action 2.4.1	Assurer une veille sur la pratique libre des sports de pleine nature <i>(teucachés (profondeurs))</i>

**Constats et contexte :**

L'essor des sports de pleine nature n'est pas sans conséquence sur les espaces naturels du Grand Site. Ils concentrent un grand nombre de pratiquants sur un même secteurs. C'est davantage la pratique libre qui soulèvent des questions de gestion et d'organisation. *(+ pratique encadrée)*

**Descriptif de l'action :**

- Assurer une veille sur l'apparition de nouvelles pratiques
- Assurer une veille sur le développement de pratiques existantes

*- Assurer une veille de bonnes pratiques sur d'autres sites nat.*  
*- Coordonner les clubs, les pays voisins.*

**Objectifs visés :**

- Anticiper la structuration des pratiques

*↳ référent/donnaire sportif.  
 ↳ autocaristes/ randonneurs*

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Accompagnement des porteurs de projets dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000
- Conseil sur la réglementation auprès des porteurs de projets


**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Lien avec les pratiquants libres


**Acteurs et partenaires :**

- Associations locales

*- professionnels du secteur (école de surf, école de voile ...) offrant des services sur le territoire.*


 **Priorité**

1
2
3



**Secteurs concernés**

- Jaulien + Kasi + Kabch
- Penn Hir (Escalade)
- ER (problématique de bâtons)



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.4** Soutenir et structurer la pratique des sports de nature

**Action 2.4.1** Mieux organiser l'offre de randonnée

**Constats et contexte :**

La randonnée fait partie des thématiques d'attraction majeure du territoire. La fréquentation des sentiers représente des volumes importants de randonneurs. Le Grand Site possède un cadre privilégié en matière de réseau de sentiers, mais l'offre de randonnée parait peu lisible, peu structurée, parfois non homogène.

**Descriptif de l'action :**

- Etablir un diagnostic de l'offre de randonnée
- Proposer un pan d'actions autour de la randonnée en fonction des besoins identifiés : balisage, services...

**Objectifs visés :**

- Répondre aux besoins des usagers locaux et des visiteurs
- Proposer une offre de randonnée qualitative
- Améliorer la qualité de l'offre de randonnée
- Avoir une vision stratégique en termes de randonnée


**Actions déjà engagées ou en cours :**

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**


**Acteurs et partenaires :**


- Associations de sports de nature : randonneurs, trail, VTT...

*L'offre existe déjà (guides, planotie, Tourisme)*

 **Priorité**

①      ②      ③

  
**Secteurs concernés**

  
**Evaluation et indicateurs**



**Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 2.5** Améliorer les conditions d'accueil et les services dans le Grand Site

**Action 2.5.1** Garantir l'accès des secours et la sécurisation des sites sur l'ensemble du Grand Site

**Constats et contexte :**

La sécurité des sites est une condition majeure pour garantir leur l'ouverture au public.

Le volume importants de visiteurs sur les sites naturels nécessite ponctuellement la présence de service de secours : chute, noyade, malaise...

**Descriptif de l'action :**

- Maintien de la sécurité sur les sites : inspection de sentiers, abattage d'arbres, gestion des aménagements...
- Prise en compte de l'accessibilité des sites par les services de secours lors des aménagements.

**Objectifs visés :**

- Assurer l'accessibilité des sites naturels en toute sécurité
- Garantir un accès des services de secours sur les différents sites

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Poste de secours fl. g. de Gaulien.

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

**Acteurs et partenaires :**

- SDIS



**Priorité**



**Secteurs concernés**

Cephain -  
Pointe de l'Her (est balade)



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site

Objectif 2.5 Améliorer les conditions d'accueil et les services dans le Grand Site

Action 2.5.2 Définir une politique d'accueil des camping-cars, fourgons aménagés et des itinérances

### Constats et contexte :

Le territoire accueille de nombreux visiteurs en itinérance : camping-cars, vans aménagés, bivouacs...

### Descriptif de l'action :

- Structurer les itinérances en améliorant la qualité de l'accueil
- Proposer des secteurs pour les camping-cars et véhicules aménagés
- Proposer d'autres structures d'accueil  
Camping / camping-car aménagés -
- > Garder l'accueil des itinérants en Tentes.

### Objectifs visés :

- Structurer et améliorer l'accueil des camping-cars et des vans aménagés
- Clarifier les règles du jeu
- Limiter la présence des vans et camping-cars dans les espaces naturels

### Actions déjà engagées ou en cours :

- Guide des camping-cars et véhicules aménagés
- Interdiction de stationnement nocturne sur les stationnements en bord de mer
- Actions de police

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Augmentation de la fréquentation des véhicules aménagés
- Envie de liberté des visiteurs
- Coût d'entretien des aires de camping-cars

### Acteurs et partenaires :

- camping.
- secteurs aménagés pour les camping car.



Priorité

1

2

3



### Secteurs concernés

Ville de Crozon.



### Evaluation et indicateurs

Comptage des camping-car / fourgon...  
sur les mêmes périodes.  
Le camping- secteur aménagés pour l'accueil.

## Orientation stratégique n°2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site

Objectif 2.5 Améliorer les conditions d'accueil et les services dans le Grand Site

Action 2.5.3 **Améliorer les services, la signalétique et l'information sur le Grand Site**

### Constats et contexte :

Afin d'améliorer l'expérience de visite du Grand Site, les visiteurs comme les habitants doivent être guidés et informés. Certains services sont souvent une demande dans les sites touristiques : poubelles, toilettes, points d'eau. Ces aménagements et cette signalétique doit rester en cohérence avec l'esprit des lieux, et l'aspect naturel des sites.

### Descriptif de l'action :

- Identifier les besoins de services et y répondre : toilettes, points d'eau...
- Proposer une signalétique et de l'information in et ex situ

### Objectifs visés :

- Améliorer l'expérience de visite
- Mieux orienter les visiteurs

### Actions déjà engagées ou en cours :

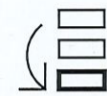
- Installation de toilettes sèches *intégrés au site*
- Signalétique diverse

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Maintien du caractère sauvage des sites

### Acteurs et partenaires :

- Communes
- Conservatoire du littoral



**Priorité**



**Secteurs concernés**

*- Tous les secteurs touristiques*



**Evaluation et indicateurs**

## Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site

Objectif 3.1 Garantir la conduite et le portage de la démarche

Action 3.1.1 Assurer le pilotage de la démarche

### Constats et contexte :

La démarche Grand Site de France demande un pilotage important. La communauté de communes a été désignée comme la structure porteuse de la démarche.

### Descriptif de l'action :

- Maintenir la mobilisation
- Organiser les réunions et comités
- Assurer le suivi de la démarche : finance, administratif...

### Objectifs visés :

- Bon déroulement des étapes de la démarche
- Bon fonctionnement financier de la démarche

### Actions déjà engagées ou en cours :

Le pilotage est actuellement assuré par la communauté de communes.

### Limites, freins et contraintes éventuelles :

- Changements politiques

### Acteurs et partenaires :

- Communes
- Acteurs de la préservation des sites
- Acteurs institutionnels
- Partenaires financiers



**Priorité**

1

2

3



### Secteurs concernés

Tous les secteurs géographiques de la presqu'île (Grand site) sont concernés.

Comité composé de tous les acteurs → économique  
habitat  
Association.



### Evaluation et indicateurs

Indicateurs de fréquentation

→ hôtels/chalets.  
hebergements/camping.

→ radar pédagogique  
ou compteur visiteurs.

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.1** Garantir la conduite et le portage de la démarche

**Action 3.1.2** **Articuler la démarche Grand Site de France avec l'ensemble des politiques publiques**

**Constats et contexte :**

De nombreux projets sont en cours sur le territoire dont les thématiques sont similaires à l'Opération Grand Site : tourisme, mobilités, espaces naturels...

**Descriptif de l'action :**

Il s'agit ici de veiller à la complémentarité des politiques publiques et à leur bonne articulation.

**Objectifs visés :**

- Bonne articulation des démarches

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Suivi des autres démarches initiées sur le territoire : points réguliers avec les agents, participation aux réunions...
- Prise en compte de la démarche Grand Site de France dans les autres démarches : PLUIh, plan de mobilité simplifié...

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

**Acteurs et partenaires :**



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.1** Garantir la conduite et le portage de la démarche

**Action 3.1.3** **Evaluer la démarche OGS dans la perspective d'une demande de labélisation**

**Constats et contexte :**

L'Opération Grand Site est la 1ère étape de la démarche. Elle vise à mener les premières actions de préservation sur le Grand Site. Si les élus du territoire le souhaitent, une demande de labélisation pourrait être faite pour reconnaître les qualités patrimoniales du site et pour distinguer une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

**Descriptif de l'action :**

Il s'agit ici d'évaluer l'Opération Grand Site : sa mise en œuvre, ses résultats... Cette évaluation s'appuie sur la définition d'indicateurs.

**Objectifs visés :**

- Evaluer la démarche
- Déterminer la suite à mener du projet OGS

**Actions déjà engagées ou en cours :**

Aucune action en cours.

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

**Acteurs et partenaires :**

- Services de l'Etat : DREAL
- Ministère de la Transition écologique



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.2** Sensibiliser et mobiliser les visiteurs et les habitants autour des valeurs du Grand Site

**Action 3.2.1** Développer l'animation et la sensibilisation autour des patrimoines et des paysages du Grand Site

**Constats et contexte :**

La sensibilisation aux valeurs du Grand Site est une solution impactante pour inciter les visiteurs et les habitants à préserver le territoire. La sensibilisation est l'un des moyens à privilégier pour limiter les contraintes tout en préservant la faune et la flore.

**Descriptif de l'action :**

- Mettre en place des actions de sensibilisation avec divers publics
- Mettre en place des partenariats avec les écoles et le collège
- Proposer des sorties ou des temps de sensibilisation

*↳ embauche de guides sur des temps donnés.*

**Objectifs visés :**

- Faire connaître et comprendre les richesses du Grand Site
- Inciter aux bonnes pratiques dans les espaces naturels

*- Inciter à venir sur des périodes ⊕ fréquentées en proposant des animations hors saison.*

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Sorties-thématique ponctuellement proposées par la CCPCAM

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

**Acteurs et partenaires :**

- Associations locales



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**

*Tous les secteurs géographiques sont concernés.*



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.2** Sensibiliser et mobiliser les visiteurs et les habitants autour des valeurs du Grand Site

**Action 3.2.2** Mener une réflexion sur les structures d'accueil sur le Grand Site

**Constats et contexte :**

De nombreux Grands Sites de France organise la découverte du site autours d'une ou plusieurs structures d'accueil. Ces structures peuvent être de différentes ordres : accueil touristique, maison de site, maison itinérantes... Elles ont différentes fonctions : informations, sensibilisation...

**Descriptif de l'action :**

Il s'agit d'initier une réflexion autour du sujet d'une maison de site ou d'une structure d'accueil. Cette réflexion intervient notamment dans le cadre d'une potentielle restructuration de la maison des minéraux.

**Objectifs visés :**

- Sensibiliser les visiteurs
- Avoir un point d'accueil sur le Grand Site

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Etude de faisabilité de la Maison des minéraux (loin dans la Presqu'île)

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Moyens financiers
- Foncier ou les possibilités de bâtiments

**Acteurs et partenaires :**

- Associations
- Communes
- Région et Département



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**



**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.3**    Elaborer une stratégie de communication

**Action 3.3.1**    **Etablir une stratégie de communication et des modalités d'information sur la démarche**

**Constats et contexte :**

La communication, notamment par les réseaux sociaux, peut-être une réelle opportunité pour la gestion des flux de fréquentation sur le territoire, elle peut si elle n'est pas maîtrisée avoir un impact non négligeable sur le site : sur-fréquentation d'un site par exemple.

La démarche OGS n'est pas une démarche de promotion touristique mais une démarche de préservation. Les habitants et les visiteurs doivent comprendre cette démarche en ce sens.

**Descriptif de l'action :**

- Définir une stratégie de communication
- Maintenir une veille sur l'utilisation du label
- Définir des modalités d'information

**Objectifs visés :**

- Limiter la sur-publicité du territoire
- Eviter l'utilisation commerciale du label

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Stratégie de communication de l'Office de Tourisme : communication sur l'Est du territoire, déréférencement de l'Île vierge, veille sur les réseaux sociaux et les comptes d'influenceurs...

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Contrôle de la communication difficile

**Acteurs et partenaires :**

- Office de tourisme
- Médias



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

Objectif 3.3    Elaborer une stratégie de communication

Action 3.3.2    **Coordonner les acteurs locaux pour diffuser un message commun**

↳ le plan ?

**Constats et contexte :**

Si l'ensemble de la promotion autour de la presqu'île est difficilement maîtrisable, à l'échelle du territoire et des partenaires locaux, il est possible de se coordonner pour choisir les messages à faire passer.

**Descriptif de l'action :**

- Mettre en place un groupe de travail communication
- Produire un document-guide de la communication autour du Grand Site
- Proposer des messages clés diffusables par l'ensemble des partenaires

**Objectifs visés :**

- Etablir des messages, des images à faire passer
- Limiter les erreurs de communication
- Proposer des outils aux partenaires

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Vignettes « Bonnes pratiques en espaces naturels »

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

**Acteurs et partenaires :**

- Acteurs économiques et professionnels du tourisme
- Partenaires touristiques : Finistère 360°, Brest Terres Océanes
- Région et Département



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.4** Fédérer les acteurs locaux et les habitants autour du projet Grand Site

**Action 3.4.1** Poursuivre la gouvernance participative tout au long de la démarche

**Constats et contexte :**

Le territoire a souhaité mettre en place une démarche participative tout au long de la création du plan d'actions OGS, incluant associations,  
Les Grands Sites consolident les lien avec les habitants.

**Descriptif de l'action :**

- Maintien de l'organisation du comité consultatif au moins 1 fois par an *oui (voire 2)*
- Renouvellement du forum du Grand Site
- Envisager des temps forts autour de la démarche

**Objectifs visés :**

- Prendre en compte l'ensemble des avis des parties prenantes du site *→ oui!*
- Favoriser l'acceptabilité de la démarche

**Actions déjà engagées ou en cours :**

- Création du comité consultatif
- Mise en place du 1<sup>er</sup> Forum du Grand Site

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Maintien de la mobilisation

**Acteurs et partenaires :**

- Habitants
- Associations
- Acteurs locaux



**Priorité**



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**

**Orientation stratégique n°3 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers, et des visiteurs dans le respect du Grand Site**

**Objectif 3.4** Fédérer les acteurs locaux et les habitants autour du projet Grand Site

**Action 3.4.2** Développer les partenariats avec les acteurs sociaux-économiques

**Constats et contexte :**

Les Grands Sites de France s'attachent à la prise en compte de l'aspect économique du territoire.

Cette démarche constitue un atout fort pour le développement local en favorisant les retombées économiques et sociales locales. Les Grands Sites s'appuient sur les valeurs, la culture, le savoir-faire et les ressources locales.

**Descriptif de l'action :**

- Accompagner les projets économiques et touristiques innovants
- Conseiller, accompagner et orienter les porteurs de projets

**Objectifs visés :**

- Contribuer la transition vers une économie plus locale et plus durable
- Développement économique équilibrée
- Valoriser les ressources territoriales
- Tendre vers un tourisme plus durable

*- fournir les flux (logistique, Appro, livraison....) // Bulat*

**Actions déjà engagées ou en cours :**

**Limites, freins et contraintes éventuelles :**

- Mobilisation des professionnels

**Acteurs et partenaires :**

- Professionnels du tourisme
- Acteurs économiques
- Acteurs sociaux*
- Assos*



**Priorité**

1

2

3



**Secteurs concernés**



**Evaluation et indicateurs**